PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne

	Un An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

La Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire

	Un An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements s'ont du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 DECEMBRE 1910 — 84ème Année.

NOEL.

Les gâteaux de Noël.-- Noël à Oxford.-- Le Noël de Guillaume II.

Il existe et surtout il existait une immense variété de gâteaux de Noël.

Dans les Vosges, on mange des "coigneux" (qu'on appelle des queugna à Saint-Amé, des queugno à Donmartin, des coïeux à Gérardmer, des cogneus à Ramberviller. C'est le "cogné" lorrain, qui figure deux croissants adossés.

Dans le pays chartrain et en Beauce, on sert, au réveillon, des "cochelins", petites galettes feuilletées, ovales ou losangées saupoudrées de grains en sucre rose et blanc.

En Normandie, c'est les "aguignettes", galettes feuilletées connues des "cheminaux" et des "nouailles", qui fleurent si bon, en sortant, craquantes et dorées du four.

En Berry, les pains ou gâteaux de Noël sont de deux sortes ; les "cornabeufs" et les "nauets". Les "cornabeux", ou pains aux bœufs sont confectionnés dans les fermes et on les distribue aux pauvres dans la matinée de Noël; ces pains sont en forme de cornes ou de croissants.

A Argentan, à Saint-Gaultier.... etc. les cornabeux sont connus sous le nom de holais. Les laboureurs de ces contrées donnent aux pauvres autant d'holais qu'ils possèdent d'animaux de labour, bœufs ou chevaux.

Les nauets imitent autant que possible la forme d'un petit Jésus, qu'au Moyen Age on désignait quelque fois sous le nom de "Nauet" ou "Nolet", abréviation de Noëlet, petit Noël :

J'ai oui chanter le rossigneau
Qui chantait un chant si nouveau
Si gai, si beau,
Si résonneau !
Il m'y rompait la tête
Tant il preschait
Et caquetait
A donc prins ma houlette
Pour aller voir Nolet.

Il y a encore, en Beauce, les "nieules", sortes d'échaudés ; en Normandie, les nieules, petites gaufrettes semblables aux oublies, pâtisserie legère que fabriquait, à Rouen, la corporation des oubleyeurs-neuliers ; on les voit souvent figurer comme redevances, comme les oublies, les cheminaux, les fouaces ; en Provence, le "calendau"—, c'est le nom même de Noël, le jour des calendes, et cela évoque l'admirable poème de Mistral—et le nougat, que l'on sert orné de feuilles vertes ; en Normandie, les craquelins, qu'on appelle bourettes à Valognes, etc., etc.

Dans ces sortes de gâteaux doit entrer le petit pain blanc que, dans la Nièvre, les parrains et les marraines offraient, naguère encore, aux approches de Noël, à leurs filleuls et que l'on connaissait sous le nom d'"apogne cornue." Et l'on y peut encore ranger l'"ai gui l'an" de Vierzon, dont Raynal parle en ces termes, dans son "Histoire du Berry :" "A Vierzon, pendant quelques jours, aux environs de Noël, tous les pâtissiers vendent un petit gâteau de forme bizarre qu'on nomme l'"ai gui l'an". C'est un souvenir de l'au gui l'an neuf celtique.

En Picardie, les cabaretiers offrent, le veille de Noël, à leurs clients des "cuignons" ou "cuignots" sorte de tartes aux pommes en forme de croissants allongés.

Dans les Flandres, on donne aux enfants des "kéniolles" ou coignolles gâteaux de forme oblongue aux creux desquelles repose un Enfant Jésus en sucre, piquant d'une note rose la pâte dorée. Dans la Flandre flamingante les gâteaux de Noël se nomment "kerskaeken" et représentent un porc ou un sanglier, comme les "cougnoux" de Namur.

Noël à Oxford :

Le 25 décembre se déroule chaque année, à Oxford, pour les fêtes de Christmas, "la procession de la tête de sanglier" (the boar's head procession). Suivant une version vraisemblable, il s'agit d'une coutume empruntée aux anciens Vikings scandinaves.

Mais il existe une autre explication anecdotique. Un jour, au treizième ou quatorzième siècle, un étudiant d'Oxford se promenait dans un bois, non loin de l'Université, et lisait un volume d'Aristote. La soudaine apparition d'un sanglier qui courait sur lui l'arracha à sa lecture. Il conserva son sang-froid : le commerce d'un des princes de la philosophie lui avait sans doute enseigné le calme et le mépris du danger.—"Grecum est", dit-il tranquillement en lançant son livre dans la gueule béante de l'animal, qui, instinctivement, avala et mourut étouffé par Aristote !

La procession de la tête de sanglier aurait été instituée en mémoire de ce dramatique incident. Elle se déroule dans la salle à manger de l'Université, suivant un cérémonial pittoresque qui se termine par un banquet où s'attablent étudiants et professeurs.

Le Noël de Guillaume II.

Le vieil empereur Guillaume était un homme simple. Chaque année, au moment de Noël, il allait faire ses emplettes chez les commerçants, ainsi qu'un bourgeois.

Avec Guillaume II, la manière a changé. L'empereur d'Allemagne tient à son prestige et n'irait pas le compromettre dans les magasins. Il fait venir soit au palais de Berlin, soit au nouveau palais de Potsdam, divers commerçants, avec des modèles de toutes leurs nouveautés de l'année. Les divers objets lui sont présentés sur des tables. Et, accompagné de l'Impératrice, il fait, lui-même, choix des cadeaux.

Il en a, chaque année, pour une trentaine de mille francs.

COMMENT Saint Yves resta au Paradis.

Les avocats sont justement fiers de saint Yves. Ils ont raison, car il est beau qu'un avocat, exerçant bien sa profession, ait, en outre, trouvé le loisir de mériter le renom de sainteté. Aussi saint Yves est-il présent à toutes les fêtes d'avocats, sinon en personne, au moins dans les discours. Et l'on parle de lui avec des égards. Dernièrement, pour le centenaire du rétablissement de l'Ordre, M. le bâtonnier Busson-Billault n'a point manqué de célébrer le patron du barreau ; il l'a fait en termes charmants, avec un peu d'ironie, mais avec un peu de coquetterie.

Yves de Kaermatin vécut en Basse-Bretagne au treizième siècle. Seulement, l'histoire de sa vie n'a guère d'importance ; et l'on n'a pas conservé ses plaidoiries : la "Gazette des Tribunaux," à cette époque, n'était pas un genre à la mode.

A la vérité, l'on ne songerait plus guère à cet avocat, s'il n'avait pas eu le bonheur et la grâce d'entrer au Paradis.

Comment donc y entra-t-il ? M. Busson Billault ne l'a pas dit. Complétons, sur ce point, l'information de l'éminent bâtonnier.

Or, Yves était mort, ainsi qu'on meurt, la somme de ses jours humains étant accomplie. Le corps d'Yves demeura ici-bas, sous terre, afin d'y attendre le dernier jugement pour lequel on n'aura pas d'autre avocat que soi-même, que ses vertus secrètes, ses bonnes actions muettes. Et l'âme d'Yves, ingénue, libre, alla se présenter à la porte du Paradis. Il y avait là saint Pierre et, devant la porte, dehors, plusieurs nonnes qui attendaient.

A l'une des nonnes, saint Pierre demanda :

—Qui êtes-vous ?

—Religieuse, répondit la nonne.

Et saint Pierre, un peu brusque en ses conclusions, objecta :

—Vous avez bien le temps d'attendre ; des nonnes, nous en avons déjà beaucoup !....

Il remarqua Yves de Kaermatin, qui se tenait silencieux et déférant ; et il lui demanda :

—Qui êtes-vous ?

—Avocat, répondit Yves de Kaermatin.

Et saint Pierre :

—Entrez ; nous n'avons pas encore d'avocat !....

C'est une histoire très ancienne et qui remonte à un temps où déjà l'on risquait une plaisanterie sur les avocats, dès qu'on n'avait pas besoin d'eux. Les meilleures plaisanteries viennent de loin ; et le long voyage qu'elles ont fait à travers les siècles leur a donné leur caractère de bonhomie aimable, leur a ôté leur acuité désagréable.

Mais, il y a une autre forme de la légende narquoise et gentille.

Yves arriva à la porte du Paradis avec ses dossiers sous le bras : c'est un bagage que saint Pierre ne voit pas d'un très bon œil. A-t-il contre les avocats une rancune personnelle ? On n'ose pas le croire. Toujours est-il qu'il éconduit cet avocat et lui interdit l'entrée du divin séjour. Mais Yves est malin ; il l'était sur terre et n'a point encore oublié d'être fort adroit. Il y avait foule ce jour-là, à la porte du Paradis ; Yves sut se glisser ingénieusement. Il entra ; il se tint coi et ne désira que de ne pas se faire remarquer. Saint Pierre, par malheur, le reconnut ; et il faut croire qu'un avocat ne passe point inaperçu, dans une troupe innocente. Saint Pierre enjoignit donc à Yves de Kaermatin de s'en aller, et au plus vite.

Mais Yves connaissait la procédure. Il argumenta ; il plaida ; et il conclut, en fin de compte, qu'il s'en irait si premièrement saint Pierre agissait selon la jurisprudence et, par huissier, lui signifiait son expulsion. Quand on connaît la procédure, on est bien fort !

Saint Pierre vit qu'il ne se débarrasserait pas de l'intrus facilement. Il chercha donc un huissier : — mais il n'y en avait point un seul au Paradis !....

Et saint Yves ne fut pas expulsé.

Cette petite scène, qui a tout l'agrément de l'ancien badinage français, qui l'inventa ? et quand ? Celui qui l'inventa est mort depuis des siècles ; et l'on ne saurait deviner s'il est au Paradis ou ailleurs. Tout est perdu de lui, son nom même. Sa mémoire est tombée en poussière universelle. Seule survit l'anecdote qu'il imagina, qui l'amusa un instant et qui s'est perpétuée d'âge en âge, de récit en récit, pour le divertissement d'arrière-petitefils auxquels il ne songeait pas. Et tout ce que nous pouvons supposer, au sujet de ce garçon que l'oubli recouvre, c'est qu'il est, en ce monde transitoire, des ennuis avec les huissiers, voire avec les avocats !....

DEPECHES Télégraphiques

AU VATICAN.

Rome, 23 décembre—Le Souverain Pontife a reçu aujourd'hui les membres du Sacré Collège qui lui ont présenté leurs souhaits de Noël. Au cours de la conversation le Pape a exprimé sa satisfaction de l'heureuse solution de la question de la première communion en France. Il a annoncé que l'année nouvelle verrait probablement la publication du premier volume de la nouvelle codification du droit canon préparée par le cardinal Gasparri.

Ouverture de la Diète Japonaise

Tokio, 23 décembre—La Diète du Japon a été ouverte aujourd'hui. L'empereur étant indisposé n'a pu assister à la séance et le discours du trône a été lu par le marquis Katsura, premier ministre.

Ce discours après avoir fait mention de l'annexion de la Corée et de l'entente avec la Russie fait ressortir la nécessité d'assurer le maintien de la paix en Extrême-Orient.

Naissance d'une princesse.

Madrid, 23 décembre — La princesse Louise, épouse du prince Charles de Bourbon-Sicile et fille de la comtesse de Paris, a donné le jour à une fille, ce matin, à Madrid.

Le projet du gouvernement français pour le réglement des grèves par voie d'arbritage obligatoire.

Paris, 23 décembre — Le texte des mesures que le gouvernement français soumettra au vote de la Chambre, afin de mettre un terme aux grèves générales, en particulier à celles des employés des services publics, a été publié hier. Ces mesures constituent un plan d'ensemble basé sur l'arbitrage obligatoire.

Le rapport accompagnant ce projet est un document remarquable. Il mentionne la déclaration des droits de l'homme pour prouver que les services publics ont été institués pour le bien public et non pour le bénéfice de ceux auxquels ils ont été confiés, d'où la conclusion est tirée que l'interruption des services publics est un crime social.

En même temps le rapport admet que les employés des services publics, comme tous autres travailleurs, ont le droit de chercher à améliorer leur sort et par la conciliation et l'arbitrage le gouvernement se propose de leur fournir une arme "aussi puissante que la grève."

Le rapport ajoute :

"Les compagnies doivent se résoudre à l'arbitrage, car il est maintenant reconnu comme un principe de jurisprudence que l'Etat en concédant le monopole des services publics, n'abandonne pas son droit d'intervenir et de forcer, le cas échéant, les concessionnaires à accorder des améliorations dans l'intérêt du bien public et la préservation de l'ordre public."

Le rapport examine ensuite les expériences d'arbitrage faites à l'étranger, recommandant particulièrement celles qui ont eu lieu aux Etats-Unis et en Australie.

Il fait aussi ressortir le mal causé par les grèves, qu'il compare à un conflit barbare, et fait remarquer que les tendances morales de l'humanité sont contre la violence.

Ces tendances se manifestent par l'extension générale du mouvement pour le règlement pacifique des disputes internationales.

Le rapport se termine en arguant que le vingtième siècle marque l'aube de l'arbitrage comme la seule et vraie solution des conflits internationaux et sociaux.

Pas de nouvelles de l'aviateur Grace.

Londres, 23 décembre—On est toujours sans nouvelles de l'aviateur Cecil Grace, qui a disparu hier dans le brouillard pendant sa traversée de retour de Calais à Douvres.

On a tout lieu de croire que par suite d'un accident de moteur son aéroplane est tombé à la mer et qu'il s'est noyé.

Des recherches organisées dès les premières heures du matin sur toute la côte anglaise sont restées sans résultat.

Grace était parti jeudi matin dans l'espoir de concourir pour le prix de 20.000 dollars, offert par le baron de Forrest à tout aviateur anglais qui, monté sur une machine de marque anglaise, aurait couvert la plus grande distance au vol. La double traversée de la Manche est comprise dans ces conditions.

Après avoir atteint sans difficulté la côte française Grace avait poussé son raid jusque près de la frontière belge. Le vent soufflant alors avec une certaine violence l'avait obligé à rebrousser chemin.

A 2:10 heures de l'après-midi il avait atterri sans difficulté à quelques kilomètres à l'ouest de Calais et il était reparti une vingtaine de minutes plus tard en pointant son aéroplane dans la direction de Douvres. Depuis lors on ne l'a pas revu.

Un épais brouillard régnait sur la Manche pendant cette traversée de retour, et l'on suppose que Grace aura perdu sa direction et aura fini par tomber dans la mer avant de pouvoir regagner la terre ferme.

AU PEROU.

Lima, Pérou, 23 déc — Des insurgés péruviens ont attaqué un train de voyageurs, hier soir, près de la gare de San Mateo, et ont enlevé du fourgon des valeurs représentant une somme de 5,000 dollars.

Aucun changement n'est survenu aujourd'hui dans la crise ministérielle.

La "loi du Cadenas" est votée par la Chambre espagnole.

Madrid, 23 déc. — Après une séance orageuse qui a duré toute la nuit, la Chambre des Députés a voté ce matin la "loi du Cadenas", par 108 voix contre vingt.

Ce vote constitue une victoire pour M. Canalejas, victoire obtenue après une vive lutte au cours de laquelle le premier ministre a dû faire face non seulement à l'opposition des cléricaux espagnols, mais aussi à celle du Vatican, lequel avait manifesté sa désapprobation de ce projet de loi avant même qu'il fut soumis aux Cortès.

Tel qu'il était originalement rédigé ce projet interdisait l'établissement de nouveaux ordres religieux en Espagne, jusqu'à ce que la révision du concordat eut été terminée ou qu'une loi définitive, eut été votée à ce sujet.

Au Sénat le gouvernement avait accepté l'amendement du baron Lirio limitant la période d'interdiction contre les nouvelles congrégations à deux ans.

Cette mesure avait été votée par le Sénat le 4 novembre, par 149 voix contre 58.

La majorité dans la Chambre haute avait été plus élevée qu'on ne s'y attendait en général, ce qui laissait présumer que la nouvelle loi passerait sans difficulté à la Chambre des Députés.

Les objections que le Saint Siège opposait à cette mesure étaient basées sur la contention que puisque les négociations étaient entamées pour la révision du concordat de 1851 l'Espagne ne pouvait en bonne foi adopter des mesures affectant les congrégations tant que ces négociations n'étaient pas terminées. Le Vatican faisait observer que pendant la durée des négociations le statu quo devait être maintenu.

M. Canalejas insistait sur un programme de liberté religieuse et maintenait que la question couverte par la "loi du cadenas" n'était pas à proprement parler un sujet à discussions diplomatiques entre Madrid et Rome. Le point de vue du premier ministre avait été approuvé par le roi Alphonse.

Il en était résulté un conflit assez aigü entre les divers partis espagnols et M. Canalejas, qui est lui-même un catholique pratiquant, avait dû subir le choc de l'opposition cléricale. En raison de l'attitude du gouvernement, les négociations entamées avec le Vatican pour la révision du Concordat, avaient été interrompues, et depuis lors une tension assez vive dans les relations entre Madrid et le Saint Siège, s'était manifestée, tension qui a fait croire maintes fois à une rupture, laquelle cependant a pu jusqu'ici être évitée.

Pardon accordé à de nombreux condamnés

Montgomery, Ala., 23 décembre—Les portes du pénitencier de l'Alabama ont été largement ouvertes ce matin pour donner passage à cent forçats auxquels le gouverneur Comer a accordé un pardon à l'occasion de la fête de Noël.

Au nombre des détenus libérés se trouvent vingt assassins qui purgeaient une condamnation aux travaux forcés à perpétuité et quarante condamnés à des peines diverses pour meurtre.

Samuel Lide, Isaac et Jesse Shieley, trois meurtriers condamnés par les tribunaux à la réclusion perpétuelle ont aussi été remis en liberté sur parole par ordre du gouverneur.

Le prochain lancement de l'"Arkansas."

Washington, 23 décembre—Le département de la marine a été informé aujourd'hui que le cuirassé "Arkansas", d'une jauge de 26,000 tonnes, serait prêt à être lancé le 14 janvier 1911, des chantiers de la New York Ship Building Company, à Camden, New Jersey.

La quille de ce bâtiment a été posée le 15 janvier dernier.

Coke expédié par voie de la Nouvelle Orléans.

Pittsburg, 23 décembre — Des capitalistes qui ont de grands intérêts dans des compagnies de coke à l'ouest de la Pennsylvanie se disposent à publier une charte qui leur permettra d'expédier du coke sur les côtes de l'Amérique du Sud.

La Nouvelle-Orléans sera leur port d'expédition leur intention étant d'envoyer le charbon dans la ville du Croissant par la rivière Ohio, et de là à sa destination par voie du Canal de Panama.

TRAIN DEVALISE.

El Paso, Texas, 23 décembre—Un bandit a réussi à dévaliser la nuit dernière les voyageurs du Sunset Express, un train rapide de la compagnie Southern Pacific, parti de San Francisco pour la Nouvelle-Orléans.

UN PRODUIT PUR D'UN PROCÉDÉ PARFAIT

Le Cacao de Déjeuner de BAKER

Est absolument pur et sain et fait un breuvage délicieux

Prenez le véritable qui porte notre marque de fabrique sur le paquet

52 Premiers Prix en Europe et en Amérique

WALTER BAKER & CO., Ltd.

Registered U. S. Pat. Office — *Etabli en 1780* — Dorchester, Mass.

1er oct—26t—cow

AVIS AU PUBLIC !

Changement de Route de la Ligne French Market et City Park

A partir de SAMEDI, le 24 Décembre, le service de la Ligne French Market et City Park s'effectuera du Parc de Ville via la rue Ursulines jusqu'à la rue Nord Peters, qui sera remontée sur la voie ferrée de la Ligne Levée and Barracks jusqu'à la rue du Canal, d'où les chars se rendront à leur terminus et station, rues Canal et Camp. Le trajet de retour s'accomplira par Nord Peters jusqu'à Dumaine, et par la rue Dumaine jusqu'au Parc de Ville.

Une ligne directe sera ainsi établie de la rue du Canal au Parc de Ville.

Les transferts aux lignes du haut de la ville seront les mêmes que ceux des Lignes du Bayou St-John et de la rue Broad.

HUGH McCLOSKEY, Président de la N. O. Railway and Light Co.

22 déc—4t

Il est une vieille et bonne coutume—avoir un compte d'épargnes à 3 1-2 o/o et le donner soit à des enfants, soit à des parents ou amis comme

CADEAU DE NOEL

MORGAN STATE BANK

COIN DES RUES CHARTRES ET IBERVILLE

LE MAGASIN D'OBJETS D'ART UTER.

Les acheteurs de la ville et de la campagne ayant besoin d'un des articles dont se compose notre stock, feront bien de venir examiner notre assortiment avant de s'adresser ailleurs. Celui-ci comprend des GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES, avec cadres dorés ou cadres en noyer ou ébène, de toutes grandeurs et de tous les genres ; des GRAVURES, et tous genres de tableaux, cadres pour tableaux et portraits ; corniches de rideaux pour fenêtres, corniches, embrasses, albums, étagères, ornements de fantaisie, statues en bisque et bronze, vases, bibelots, accessoires etc., etc. Nous appelons particulièrement l'attention du public sur la grande variété des articles que nous avons en magasin et sur notre importation de GLACES FRANÇAISES pour cheminées et pour panneaux. Nous sommes les seuls possédant un véritable entrepôt de glaces à la Nouvelle-Orléans. Notre établissement est le plus vaste qui existe dans le Sud et est l'égal de n'importe quel autre aux Etats-Unis. Nous pouvons donc vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville faisant le même genre d'affaires et prétendant s'y connaître. Il n'en existe pas d'ailleurs qui en fasse une spécialité comme nous. Nous espérons que les acheteurs feront leur profit de ce que nous venons d'exposer.

OSCAR UTER,

Nos 233 et 235 RUE ROYALE.

3 déc—1m

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313..... RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4200.

William Frantz & Cie., Successeurs 1014 Rue R. Rampart En face de la Station de l'Union.

JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.

149 RUE CARONDELET. - - - NOUVELLE-ORLEANS, LNE